

L'association
Moi Tout Seul !
FICHE D'INSCRIPTION
20.....

Moi Tout Seul !
LA CHARTE

Informations concernant la personne adhérente (ou la famille)

Nom et prénom :

Adhésion en qualité de : Parent Assistant(e) maternel(le) Tuteur

Adresse : _

N° de téléphone mobile :

E mail*:

*très important, car mode de communication principal

Les enfants :

Nom	Prénom	Date de naissance

Un adhérent s'inscrit en début d'année en précisant les coordonnées du ou des enfants qui participeront aux ateliers avec lui. En cas changement au cours de l'année, il faudra demander une modification de la fiche d'inscription auprès du bureau.

Si l'enfant ne vient pas avec ses parents, il faudra fournir une autorisation parentale.

- J'accepte la publication des photos de mon(mes) enfant(s) sur le blog, panneaux d'affichage au sein de l'association
- J'accepte la publication des photos de mon(mes) enfant(s) dans la presse local et extérieur à l'association
- J'ai lu et j'adhère aux statuts, règlement intérieur et charte de l'association
- Je cotise au plus tard à la deuxième participation (chèque, espèce). Cotisation 15€

Date et Signature :

■ **RESPECT DE L'ENFANT :**

- l'enfant reste libre de participer ou non à l'activité.
- Ne pas attendre de résultat.
- Le matériel est à tout le monde, à nous tous d'en prendre soin.
- En dehors de l'association, pour le bien être et le respect de chacun, les membres s'engagent à une discrétion concernant la vie privée des parents et des enfants.

■ **L'ENFANT DANS L'ACTIVITÉ : lui donner confiance en lui**

- Le valoriser dans l'activité.
- Respecter la liberté de l'enfant en le laissant libre de ses choix.
- Favoriser son autonomie.

■ **DONNER DES LIMITES**

- Respect des autres enfants et adultes.
- Respect du matériel.

Pour nous retrouver :
mts.casson@laposte.net
<https://mtscasson.wordpress.com>